

BILAN DE L'ANNÉE 2024



SOMMAIRE

Ambition 1 : Accroître l’attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social	3
Ambition 2 : Adapter l’offre de formation pour répondre aux besoins croissants des ligériens.....	12
Ambition 3 : Favoriser la réussite des apprenants en formation sanitaire et sociale.....	25
Ambition 4 : Penser l’installation durable des futurs professionnels au sein des territoires ligériens.	35
Glossaire	40

Ambition 1 : Accroître l'attractivité des formations et des métiers du secteur sanitaire et social

Objectif 1 : Moderniser la communication et l'information sur les formations et métiers du secteur sanitaire et social

Mesure 1 : Promouvoir les métiers et formations du secteur sanitaire et social en s'appuyant sur des notions mobilisatrices



- **6 102 apprenants entrés en première année de formations sanitaires et sociales (+9,7% par rapport à 2023)**, dont 4 752 nouveaux apprenants au sein des formations sanitaires et 1 350 dans les formations en travail social.
Parmi ces apprenants, sont dénombrés :
 - **685 apprenants entrés en première année de formation, uniquement par la voie de l'apprentissage en 2024** (contre 550 en 2023, soit une augmentation de 22,9%), dont 473 dans les formations sanitaires et 212 dans les formations en travail social.
 - **108 apprenants entrés en première année de formation en contrat de professionnalisation** (contre 132 en 2023, soit une baisse de 21,2%), dont 48 au sein des formations sanitaires et 60 dans les formations en travail social.

Source : Suadéo et SolSTISS - données sur l'année civile 2024.



- **Une persistance de la féminisation** des formations sanitaires et sociales est constatée parmi les apprenants en 2024, avec **85,4% de femmes** et 14,6% d'hommes.
- **En 2024, la pyramide d'âges des publics entrés en formation est sensiblement similaire** à celle observée en 2023. Ainsi, 72% des publics en formations sanitaires et sociales sont âgés entre 16 et 25 ans, 22% entre 26 et 44 ans et 6% de 45 ans et plus.
- **8 168 apprenants éligibles au financement régional** (toutes années confondues) dont **4 103 en première année en 2024**. Une **légère hausse de 7,3% comparativement à 2023** (3 825 apprenants entrés en 1^{ère} année éligibles au financement régional).
- Parmi les publics entrés en formation en 2024, **32,6% sont à la recherche d'un emploi, 48,4% sont en poursuite d'études et 19% en activité.**

Source : Suadéo et SolSTISS - données sur l'année civile 2024 comprenant les effectifs entrés en formation (toutes années confondues).

Pour continuer d'accroître l'attractivité des formations et métiers sanitaires et sociaux en 2024, la Région Pays de la Loire pilote plusieurs dispositifs et actions :



Figure 1 : Pocket métier sur "Les métiers du social"

- La Région dispose de 4 Pockets métiers sur le secteur sanitaire et social :
 - Les métiers du social,
 - Les métiers du paramédical,
 - Les métiers des services à la personne,
 - Les métiers du médical (comprenant le métier de sage-femme).

Source : site choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

- La Région est également à l'origine de la création du jeu numérique « *A la découverte des métiers de la Santé & du Social* ».

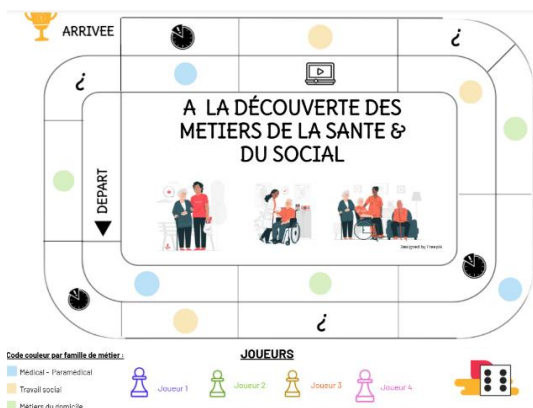


Figure 2 : Jeu "A la découverte des métiers de la santé & du social"- Région Pays de la Loire

Dans le cadre du Région Big Bang Emploi 2024, la Région a instauré un travail partenarial sur la mise en œuvre d'un jeu régional portant sur la découverte des métiers de la santé et du social. Ce jeu a été réalisé en lien direct avec une diversité d'acteurs parmi lesquels l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire, les Départements, l'OPCO Santé et Uniformation, les fédérations professionnelles employeurs de branches et fédérations représentantes des étudiants en formations sanitaires et sociales volontaires, etc.

Se présentant sous la forme d'un jeu de l'oie numérique, ce jeu a été prioritairement utilisé par les publics scolaires (collégiens et lycéens). Il a été conçu

pour un nombre de 4 joueurs – maximum 8, et comprend trois thématiques de questions : paramédical/médical, travail social et aide à domicile.

Présenté comme une « porte d'entrée » vers la découverte des métiers sanitaires et sociaux, ce jeu a été testé lors de la seconde édition du Région Big Bang Emploi. Fort de son succès auprès du jeune public, il apparaît désormais essentiel de le perfectionner sur le fond et la forme. Dans cette perspective, des travaux de consolidation de celui-ci seront mis en place en 2025.

- Pour le Région Big Bang Emploi 2024, le Département du Maine-et-Loire a également créé 3 fiches métiers sur le secteur du travail social et de la petite enfance : assistant de service social, référent protection de l'enfance et puériculteur.

- En 2024, des réunions et évènements dédiés à la communication et sensibilisation sur les formations sanitaires et sociales ont été mis en place auprès des professionnels de l'orientation, de la formation, et de l'insertion :

- **De janvier à octobre 2024** : Organisation de **4 réunions du groupe projet** mobilisant l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire et social volontaires pour participer au Région Big Bang Emploi 2024.

- Ces réunions préparatoires avaient pour but de déterminer collectivement les actions de démonstration gestes métiers et animations innovantes et technologiques installées sous le **dôme « Santé-Lien social-Propreté »** du Région Big Bang Emploi.

- **Le 15 octobre 2024** : un atelier pour **accroître l'interconnaissance des instituts de formations sanitaires et sociales, France Travail et les Missions locales** a été organisé lors de l'évènement de restitution des résultats de l'étude sur les motifs d'interruption de formation dans les filières aide-soignant, accompagnement éducatif et social et infirmier (8 participants).

- **Le 5 décembre 2024** : un webinar sur la présentation des résultats de l'enquête insertion des sortants 2023 des formations sanitaires et sociales a été mis en place.

- **Lors de l'évènement annuel dédié aux formations sanitaires et sociales du 11 décembre 2024** : un atelier a été installé par la Région sur la thématique « **Comment mutualiser les forces des instituts de formations sanitaires et sociales pour améliorer l'attractivité de ces formations ?** » (Plus de 80 participants).



Figure 3 : © Région Pays de la Loire / J. Sarago

Source : Direction de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Figure 4 : Lancement des travaux sur le contrat d'objectifs sectoriel emploi-formation-orientation "Cohésion sociale"

Le 14 octobre 2024, la Région a organisé un **webinaire de lancement des travaux du futur contrat d'objectifs sectoriel emploi-formation-orientation « Cohésion sociale »**, en présence des principales fédérations et syndicats professionnels employeurs de branche (ADMR, UNA, ADEDOM, Hexopée, Familles rurales Pays de la Loire, l'Union sociale de l'habitat Pays de la Loire, etc.), la branche des acteurs du lien social et familial (ALISFA), le Rectorat, France Travail, l'Association régionale des missions locales (ARML) et VYV3 Pays de la Loire.

Dans la poursuite de ce webinaire, **9 rencontres individuelles** ont été organisées avec chacune des fédérations et branches du secteur en fin d'année 2024. Ces rencontres poursuivaient l'objectif de saisir leurs enjeux individuels et/ou partagés, notamment sur l'**axe « Orientation »**, et de construire collectivement en 2025 les futures actions de cet axe.



Le Région Big Bang Emploi 2024 :

Du 20 septembre au 19 octobre 2024, le Région Big Bang Emploi s'est installé au sein des 5 départements ligériens. Cet évènement de proximité et innovant intègre l'ensemble des acteurs du territoire et s'adresse à tous les publics en recherche d'orientation, de découverte des métiers et d'emploi.

➔ **Plus de 45 000 visiteurs ont ainsi été recensés lors de cette seconde édition du Région Big Bang Emploi, parmi lesquels 14 500 scolaires (56% de collégiens et 30% de lycéens).**

Trois espaces caractérisaient cet évènement :

- ❖ **La planète Orientation**, conçue pour accompagner tous les publics en recherche d'information pour leur orientation. Cette planète se caractérisait par la présence d'un espace d'information et des Orientibus, de conseillers et partenaires du Service Public Régional de l'Orientation (Missions locales, Réseau Infos Jeunes, etc.), la mise en place du jeu « La piste des métiers » et de l'expérience immersive « Mission Lune », ainsi que de témoignages inspirants de jeunes sur leur parcours de formation.
- ❖ **L'espace « Exploration des métiers »**, dédié à la découverte des divers métiers et secteurs d'activité des territoires. Ainsi, 8 dômes sectoriels étaient installés dont le dôme « **Santé-Lien social-Propreté** ». **Ce dôme était composé de 19 animations, réparties sur l'ensemble des 5 étapes géographiques de l'évènement.**
 - Ces animations, de natures diverses (*casques de réalité virtuelle, simulateur de vieillissement, serious game, actions collectives, jeux, ateliers démontrant les gestes professionnels, etc.*), ont mobilisé :
 - Des fédérations professionnelles des branches sanitaires et sociales dont les fédérations départementales de l'ADMR, FEHAP-NEXEM et l'UNA,
 - Les OPCO Santé et Uniformation,
 - Plusieurs instituts de formations sanitaires et sociales (CHU Nantes, CHU Angers, Croix-Rouge Compétences de Laval, du Mans et de Saint-Jean-de-Monts, CEFRAS, institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) Les Buissonnets, ARIFTS, Centre hospitalier départemental de La Roche-sur-Yon, IFSO, GRETA-CFA 85),
 - Des professionnels et apprenants engagés dans les formations sanitaires et sociales de la région,
 - L'Association régionale des missions locales,
 - Le Gérontopôle Pays de la Loire,
 - Les Départements.



Figure 5 : Région Pays de la Loire



Figure 6 : Région Pays de la Loire

Certains instituts de formation ont par ailleurs créé des supports et dispositifs de promotion des métiers du secteur sanitaire et social innovants pour cet évènement, à l'instar du Département des instituts de formation du CHU de Nantes. Cet organisme a ainsi conçu un serious game autour du parcours de prise en charge et de soins de Madame DUPONT, personne âgée ayant chuté à son domicile, intitulé « **Les métiers de la santé** ». Une pluralité de métiers y sont ainsi présentés de façon ludique :



Figure 7 : Département des instituts de formation - DIF CHU de Nantes

- Aide-soignant,
- Ambulancier,
- Infirmier,
- Manipulateur en électroradiologie médicale,
- Accompagnant éducatif et social.

D'autres instituts, tel que le Département des instituts et écoles de formation du CHU d'Angers, ont réalisé **un court-métrage démontrant le lien pluriprofessionnel** important entre les différents professionnels paramédicaux (infirmier, aide-soignant, assistant de régulation médicale et ambulancier) dans le cadre de la gestion de l'urgence sur une douleur thoracique. Parallèlement, **deux ateliers, en lien avec le film, ont été animés en présence d'étudiants** :

- Un atelier de manipulation des pinces pour la réalisation d'un pansement,
- Un atelier sur les paramètres vitaux, démontrant la prise de la tension, du pouls, etc.



Figure 8 : ARIFTS Pays de la Loire

Enfin, l'ARIFTS a participé à **la promotion des métiers du secteur social et médico-social** grâce à la mise en place d'un dispositif d'immersion virtuelle dans un établissement médico-social accueillant des personnes en situation de handicap. Cet outil permettait ainsi aux visiteurs d'être immergés dans l'environnement professionnel d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) et d'écouter des témoignages de divers professionnels (infirmier, accompagnant éducatif et social, aide-soignant, masseur-kinésithérapeute et chef de service, etc.).

Il est à noter que la présence des apprenants en formations sanitaires et sociales a constitué une réelle plus-value pour renforcer la qualité des informations délivrées auprès des publics scolaires. La parole de pairs à pairs a été très appréciée par les jeunes publics et leurs familles, qui ont pu échanger de façon authentique et sans idéalisation sur leur futur métier, et bénéficier des retours d'expériences et de conseils de la part de ces formés.

- ❖ **La Galaxie de l'emploi**, offrant l'opportunité aux visiteurs en recherche d'un emploi de rencontrer les employeurs du territoire grâce à l'installation de job dating, aux candidats lycéens professionnels et apprenants de rencontrer des entreprises proposant des stages et contrat d'alternance, et à ceux qui le souhaitent, d'obtenir des conseils de la part des représentants de plusieurs acteurs de l'emploi dont le Réseau pour l'Emploi (France Travail, Cap Emploi, Missions locales).

Mesure 2 : Développer et encourager les dispositifs de communication par les pairs pour attirer plus fortement vers ces formations et métiers



- Environ **5 215 dossiers de candidatures** ont été déposés en 2024 pour près de 3 900 places ouvertes à la sélection*. **Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2023 (+275 dossiers).**
- Sur cette même période de référence, la formation d'aide-soignant connaît **une stabilisation de son taux de pression avec 1,2 candidats pour 1 place en 2024** (rentrées de janvier et septembre comprises).
- Il en est de même pour la formation d'accompagnant éducatif et social (AES) qui comptabilise 0,5 candidat pour une place pour la rentrée d'avril 2024 et 1 candidat pour la rentrée de septembre 2024.

Source : résultats de l'enquête taux de pression 2024.

*Cette donnée n'est pas exhaustive car elle ne porte que sur 13 formations sanitaires et sociales.

Pour maintenir et/ou accroître le nombre de candidats au sein des formations sanitaires et sociales, la Région promeut la mise en place d'actions de communication par les pairs auprès des publics adultes et scolaires :

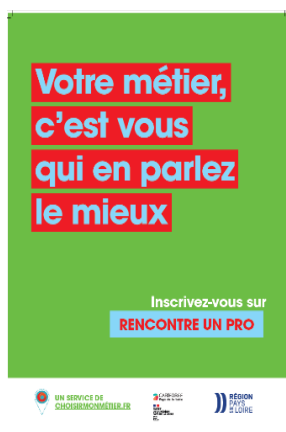


Figure 9 :
www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

- **Une augmentation du nombre de professionnels inscrits sur la plateforme régionale *Rencontreunpro*** est remarquée entre 2023 et 2024, avec 172 professionnels des secteurs de la Santé et de la Cohésion sociale inscrits au 31/12/2024 (+8 professionnels).
- **De la même façon, une hausse du nombre de demandes de prise de contact est constatée**, avec 1 490 requêtes comptabilisées (+162 par rapport à 2023).

Source : Cariforef des Pays de la Loire

- En 2024, de nombreuses actions et évènements de communication et promotion par les pairs des métiers du secteur sanitaire et social ont été mis en place dans les 5 départements en complément du Région Big Bang Emploi :
 - **9 et 24 février 2024 :** Le Forum « Parcours emploi », organisé en Sarthe. L'activité sanitaire et sociale fait partie des secteurs prioritairement promus lors de cet évènement, avec en complément l'organisation de visites de structures.

- **Mars 2024** : Visites de structures de la petite enfance sur Grand-Lieu Communauté. Des visites et échanges avec des professionnels ont été mis en place (éducateur de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture notamment).
- **Du 12 au 26 avril 2024** : La semaine des métiers du soin et de l'accompagnement, dont l'objectif est de valoriser les métiers, les formations et favoriser les recrutements dans le secteur.
- **De mai à décembre 2024** : Les Forums du Bien vieillir en Vendée installés dans quatre villes. Au cours de ces évènements, le Département a souhaité parler des métiers et formations autour du Grand Âge.
- **28 novembre 2024** : Le Forum des métiers et formations à Mamers. Ce forum a été organisé autour des centres d'intérêt, dont deux plus spécialement en lien avec le secteur sanitaire et social : « j'aime aider et soigner » et « j'aime accompagner, transmettre, animer ».

Aussi, les instituts de formations sanitaires et sociales mettent en place des actions de promotion et de communication favorisant la découverte des formations et métiers auprès des publics scolaires et adultes. Pour exemple :

- **L'institut de formation en soins infirmiers et institut de formation aide-soignant (IFSI-IFAS) de Châteaubriant** met en œuvre plusieurs actions : des rencontres avec des lycéens afin de présenter les contenus de formation en soins infirmiers et aide-soignant, l'organisation de portes ouvertes pour les publics collégiens et lycéens, la participation à des forums et salons d'orientation et la mise en place de demi-journées d'immersion.
- **L'IFAS de Challans (GRETA-CFA 85)** a accueilli en avril 2024, sur le temps d'une journée, une promotion de 55 élèves de bac pro Accompagnant, services et soins à la personne (ASSP), du lycée de Sainte-Marie de Chantonay. Cette journée avait pour but de favoriser la découverte de la formation et du métier d'aide-soignant.

- Le 27 août 2024, la Région Pays de la Loire a initié une première rencontre avec les instituts de formations sanitaires et sociales de niveau post-bac pour connaître les **pratiques existantes en matière d'immersion des publics lycéens de première et terminale**.
 - Les six instituts présents ont globalement exprimé **un intérêt** pour mettre en place ce type de dispositif afin d'accroître la connaissance des métiers et ainsi limiter les interruptions/arrêts de formation.
 - Ce travail sera approfondi au cours de l'année 2025.

Objectif 2 : Innover au service de l'attractivité des formations et métiers du secteur sanitaire et social

Mesure 3 : Renforcer le recours aux technologies et outils innovants dans les actions d'orientation

- Chacun des cinq Orientibus dispose de **15 casques de réalité virtuelle**. Chaque casque de réalité virtuelle contient 37 films à 360 ° de présentation de secteurs professionnels / métiers, dont **5 sur le secteur sanitaire et social**. Ces derniers ont été mobilisés lors de divers évènements tels que le Région Big Bang Emploi et la Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement en Sarthe.
- 2 casques de réalité virtuelle dans le dôme « Santé-Lien social-Propreté » du Région Big Bang Emploi 2024, ont été déployés par :
 - Uniformation, avec un scénario sur **les métiers de la petite enfance**,
 - L'Association régionale des missions locales, permettant la découverte du métier **d'agent de services hospitaliers (ASH)**
- Également lors du Région Big Bang Emploi 2024, plusieurs instituts de formations sanitaires et sociales ont mis en place des dispositifs de promotion innovants :
 - Le Département des instituts de formation du CHU de Nantes, avec un serious game intitulé « **Les métiers de la santé** »;
 - L'ARIFTS Pays de la Loire avec leur dispositif d'immersion numérique permettant de « **S'initier aux fonctions d'accompagnement des personnes en situation de handicap** »
 - Les instituts de Croix-Rouge Compétence, avec **leur simulateur conversationnel**.
- La Région a également expérimenté le jeu régional "**A la découverte des métiers de la santé & du social**", qui sera consolidé en 2025.



Figure 10 : © Région Pays de la Loire / P. Chabot - Les beaux matins



Figure 11 : © Région Pays de la Loire / P. Chabot - Les beaux matins

- En 2024, **391 journées d'animation Orientibus** ont été mises en place sur les territoires ligériens. Celles-ci ont réuni près de **35 000 visiteurs**.
- **3 films 360 degrés disponibles sur les métiers relevant du Schéma régional des formations sanitaires et sociales :**
 - Soins infirmiers et rééducation (infirmier, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute)
 - Services à la personne (aide-soignant, animateur, chef cuisinier, infirmier)
 - Petite enfance (auxiliaire de puériculture, infirmier puériculteur et responsable multi-accueil).

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle et Direction de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Figure 12 :
prendresoin.francetravail.fr

En novembre 2024, le Gouvernement a publié le lancement de la **plateforme *Prendresoin.fr***, pour **favoriser l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement social**. Cette plateforme a été développée en partenariat par France Travail, en lien avec plusieurs ministères dont le Ministère de la Santé et de l'Accès aux Soins, le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes et le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Elle vise à **valoriser plus amplement les métiers de soin et de l'accompagnement ainsi que de la petite enfance** (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, éducateur de jeunes enfants, etc.) dans un contexte de transition démographique qui nécessitera le recrutement de milliers de professionnels sur les dix années à venir. Ces besoins futurs, corrélés aux difficultés de recrutement actuelles, nécessitent de renforcer les actions visant à promouvoir et redynamiser l'attrait pour ces métiers.

Cette plateforme s'adresse à **tous les publics** (en recherche d'emploi, jeunes en formation, personnes en reconversion professionnelle, personnels en poste, etc.) et aux employeurs du secteur. Elle s'articule en 3 rubriques (« je découvre », « je me fais accompagner » et « je me forme ou je postule ») et met à disposition du public des informations sur **un large périmètre de métiers, répartis en cinq familles** (santé, petite enfance, social, Grand Âge, handicap).

Elle a été créée dans la poursuite d'un sondage national mené par l'IFOP démontrant l'enjeu d'attractivité de ces métiers. Bien qu'effectivement ce sondage affirme que 87% des Français interrogés considèrent ces métiers comme porteurs de sens, **seulement 29% d'entre eux se projettent dans l'exercice de ces métiers et 4% de « façon certaine »**.

➔ Il y a donc **un enjeu à mieux informer sur ces métiers** car plus de la moitié des sondés se considèrent mal informés de façon générale sur ces métiers (56%, dont 11% se disent « très mal informés »).

En parallèle du site, **une campagne de communication sur le réseau Tiktok « Être au cœur des métiers du soin et de l'accompagnement »** a été lancée, pour donner la parole aux professionnels qui racontent ainsi leur quotidien et s'expriment sur le sens de leurs métiers.

Source : centre-inffo.fr, site du Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Ambition 2 : Adapter l'offre de formation pour répondre aux besoins croissants des ligériens

Objectif 3 : Renforcer l'agilité et la souplesse de l'offre de formation sanitaire et sociale en lien avec l'évolution des besoins de la population ligérienne

Mesure 4 : Observer l'évolution des besoins du secteur et partager les diagnostics

i En juin 2024, Le Cariforef des Pays de la Loire a actualisé **les chiffres clés des secteurs « Cohésion sociale » et « Santé »** afin d'accroître la précision des données régionales sur l'emploi des salariés des branches relevant de ces deux secteurs. Essentielle, cette actualisation permet d'appréhender le plus justement possible les métiers prioritaires de ces secteurs et les besoins de recrutements actuels et futurs. Ces chiffres clés sont également utilisés pour mettre à jour annuellement les préconisations d'évolution de l'offre de formation du secteur sanitaire et social.

Comme évoqué précédemment, la Région Pays de la Loire a relancé les travaux d'élaboration **du futur Contrat d'objectifs sectoriel emploi-formation-orientation « Cohésion sociale »** le 14 octobre 2024. Dans ce cadre, la Région s'est entretenue avec plusieurs fédérations professionnelles et syndicats employeurs de branches (Hexopée, ADMR, UNA, ADEDOM, Familles rurales Pays de la Loire, Le Syndicat des régies de quartier -SERQ, la Fédération des entreprises d'insertion) et la branche des acteurs du lien social et familial (ALISFA) pour mettre à jour **la liste des métiers prioritaires de ce secteur**.

Cette liste, désormais actualisée, comprend **13 métiers** dont :

- Educateur de jeunes enfants ;
- Aide-soignant ;
- Intervention sociale et familiale (relié notamment au Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale) ;
- Assistance auprès d'adultes (relié notamment au Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social) ;
- Action sociale (relié notamment au Diplôme d'État d'assistant de service social, Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale et Diplôme d'État d'ingénierie sociale) ;
- Auxiliaire de puériculture.



Figure 13 : Image conçue par Freepik



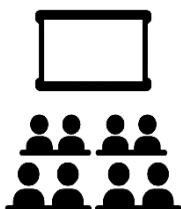
Figure 14 : Image conçue par Freepik

Mesure 5 : Accroître l'agilité et l'adaptation de l'appareil de formation



- En 2024, la Région a délivré :
 - **26 autorisations/agréments** auprès des instituts de formations sanitaires et sociales ; soit 15 renouvellements et 11 ouvertures d'instituts.
 - **20 modifications d'autorisation/agrément** auprès des instituts de formations sanitaires et sociales.
- Dans les instituts de formations sanitaires, la Région a également procédé à **l'agrément de 13 directeurs**.
- Dans les instituts de formations sociales, la Région a procédé à **l'habilitation de 11 directeurs et 9 responsables de formation**.

Source : Service Formations sanitaires et sociales



- En 2024, près de **11 441 places de formations sanitaires et sociales étaient autorisées/agrées** au sein des 133 instituts de formation des Pays de la Loire parmi lesquelles **9 752 places conventionnées** (+316 places par rapport à 2023).
 - Au total, 8 120 places de formations sanitaires et 1 632 places de formation en travail social étaient conventionnées en 2024 (toutes années confondues).

Source : Service Formations sanitaires et sociales



- En 2024, les places conventionnées par la Région ont été davantage occupées qu'en 2023 dans les instituts de formations sanitaires et sociales, avec un taux de remplissage de **82,8%** (+4,8 points par rapport à 2023).
 - 82% des places de formation conventionnées par la Région étaient occupées dans les instituts de formations sanitaires (**+5 points comparativement à 2023**) ;
 - 87,3% des places conventionnées dans les instituts de formations sociales étaient occupées (**+4,3 points par rapport à 2023**).
 - Les indicateurs portant sur le nombre d'entrées en formation et le nombre de candidats figurent parmi les indicateurs de l'ambition 1 (cf. pages 3 et 8)

Source : Service Formations sanitaires et sociales

Pour répondre à la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la petite enfance, notamment s'agissant des auxiliaires de puéricultures (AP) et éducateurs de jeunes enfants (EJE), la Région Pays de la Loire a lancé un **appel à candidatures en mars 2024**. Porté sur le développement de l'offre de formation petite enfance, cet appel à candidatures s'inscrit en lien avec les préconisations de formation formulées en annexe 6 du Schéma régional des formations sanitaires et sociales. Il visait ainsi à développer **65 places de formation d'auxiliaire de puériculture et 65 places de formation d'EJE au niveau régional**.

Au regard de l'analyse des besoins, ces nouvelles places ont été déployées au sein des départements de la **Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Vendée**.

Parallèlement, la Région Pays de la Loire a agréé de **nouvelles places de formation en travail social au sein des départements de la Mayenne et de la Sarthe**. Il s'agit des **formations d'assistant de service social (ASS) et d'éducateur spécialisé (ES)**.



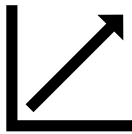
Figure 15 : Image conçue par Freepik

- En Sarthe, la Région a agréé le CEFRAS pour le déploiement de **13 nouvelles places de formation d'ASS** et **16 nouvelles places de formation d'ES**, uniquement par la voie de la formation continue.
 - Ces deux formations disposent également de la possibilité d'accueillir des apprentis au sein de leur formation.
- En Mayenne, la Région a agréé l'ARIFTS pour la création d'une formation d'éducateur spécialisé (ES). Il était prévu une formation d'assistant de service social. Néanmoins faute d'un nombre suffisant de candidats, **cette formation n'a pu ouvrir**. Les 12 places de formation initialement prévues ont été réaffectées au sein de la formation d'ES pour la rentrée de septembre 2024 pour un total de **22 places conventionnées et financées**.

Source : Service Formations sanitaires et sociales

Objectif 4 : Poursuivre le déploiement de réponses variées et innovantes au service de la qualité des formations sanitaires et sociales

Mesure 6 : Poursuivre le développement de l'alternance dans les formations sanitaires et sociales



- En 2024, 970 apprentis étaient comptabilisés au sein des formations sanitaires et sociales, dont 494 dans les formations sanitaires et 476 dans les formations en travail social.
 - Plus de 170 apprentis supplémentaires sont recensés dans les formations sanitaires et sociales par rapport à 2023.
- 123 alternants en contrat de professionnalisation étaient recensés dans les formations sanitaires et sociales, dont 52 dans les formations sanitaires et 71 dans les formations en travail social.
 - Une baisse du nombre d'alternants en contrat de professionnalisation est remarquée dans les formations sanitaires et sociales en comparaison à 2023 (-26 apprenants).

Source : Données issues de SolSTISS – Export Agora sur les données apprenants 2024. Ces données sont susceptibles de ne pas être exhaustives.



- En 2024, de nouvelles places de formation par alternance ont été ouvertes dans les instituts de formations sanitaires et sociales, dont :
 - ARIFTS Rezé : 20 places nouvelles par apprentissage pour la formation d'auxiliaire de puériculture ouvertes dès la rentrée de septembre 2024 ;
 - Croix-Rouge Française du Mans : 25 places par apprentissage pour la formation d'auxiliaire de puériculture ouvertes en septembre 2024 ;
 - Croix-Rouge Française Laval : 12 nouvelles places pour la formation d'auxiliaire de puériculture par apprentissage ouvertes en janvier 2024 ;
 - Fédération de l'hospitalisation privée Val de Loire-Océan : Ouverture d'une nouvelle offre de formation en soins infirmiers par alternance en septembre 2024 pour un total de 30 places.

Source : Service Formations sanitaires et sociales



Figure 16 : Inauguration de l'antenne de l'IFAS de l'organisme gestionnaire Jeanne Delanoue au sein de l'EHPAD « La Claire Fontaine » (85)

Le 3 septembre 2024, Madame Christelle MORANCAIS, Présidente de la Région Pays de la Loire, a inauguré l'antenne de l'**institut de formation aide-soignant (IFAS) de l'organisme de gestion Jeanne Delanoue, implanté au sein de l'EHPAD « La Claire Fontaine » des Herbiers**. Cet institut constitue un projet innovant pouvant accueillir **jusqu'à 12 apprenants**. Proposée principalement **par alternance avec quelques places en voie scolaire** (transfert de quelques places financées par la Région depuis l'IFAS de Jeanne Delanoue à Cholet), cette formation est dispensée **uniquement en cursus partiel** d'une durée d'environ 6 mois. En effet, elle s'adresse à des lycéens diplômés d'un bac professionnel du secteur sanitaire et social, qui ont donc déjà validé des blocs de compétences requis pour la formation d'aide-soignant.



- **797 contrats d'apprentissage** accompagnés par l'OPCO Santé en 2024 (stable par rapport à 2023), dont :
 - 225 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant (+27 contrats par rapport à 2023);
 - 80 sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social – AES (-6 contrats par rapport à 2023);
 - 64 sur le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (-14 contrats par rapport à 2023).
- **103 contrats de professionnalisation** accompagnés par l'OPCO Santé en 2024 (en baisse par rapport à 2023 de 14 contrats), dont :
 - 31 sur le diplôme d'Etat d'AES (-10 contrats par rapport à 2023) ;
 - 21 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant (-4 contrats par rapport à 2023) ;
 - 2 sur le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.
- **180 Pro-A** ont été financées par l'OPCO Santé en 2024 (+26 parcours Pro-A en comparaison à 2023), dont :
 - 109 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant (+46 parcours) ;
 - 11 sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (-6 parcours);
 - 11 sur le diplôme d'Etat d'infirmier – deuxième et troisième années (+6 parcours).

Source : Données de l'OPCO Santé.



- **791 contrats d'apprentissage** accompagnés par Unification en 2024 (stable par rapport à 2023), dont :
 - 41 sur le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
 - 8 sur le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants – EJE.
 - 8 sur le diplôme d'Etat d'AES.
- **120 contrats de professionnalisation** accompagnés par Unification en 2024 (+35% par rapport à 2023), dont :

- 13 sur auxiliaire de vie sociale.
 - 5 sur le domaine de l'intervention sociale et familiale (-8 par rapport à 2023) ;
 - 4 sur auxiliaire de puériculture (+3 par rapport à 2023) ;
 - 3 sur le domaine de la petite enfance ;
 - 2 respectivement sur aide-soignant et le domaine du travail social ;
 - 1 respectivement sur infirmier et moniteur-éducateur.
- **57 PRO-A** accompagnés par Uniformation en 2024 (-96 parcours*), dont :
 - 11 sur aide-soignant ;
 - 1 auxiliaire de puériculture.

Source : Données d'Uniformation.

*baisse notable liée à l'arrêt du financement spécifique de la Pro-A « Prendre Soins »



Selon la 3^e édition de « L'enquête sur le devenir des alternants » menée par Uniformation en 2024, **91% des alternants ligériens ont été diplômés à l'issue de la formation***. Parmi eux, **84% indiquent s'être insérés dans l'emploi avec succès 6 mois après l'issue de leur formation en alternance****. La grande majorité de ces sortants affirme avoir trouvé un emploi salarié dans un délai inférieur à 3 mois après leur sortie de formation (79%). De même, **40% de ces répondants indiquent occuper un emploi dans la structure de leur alternance**, et 77% des répondants précisent que leur poste actuel s'inscrit en conformité avec la formation suivie par alternance. Les secteurs d'activités liés aux « crèches, haltes-garderies et jardins d'enfants » et à « l'accompagnement à l'emploi, à l'insertion et orientation professionnelle » sont les 2^e et 3 secteurs d'exercice de ces sortants d'alternance. Enfin, **20% des formés sont toujours en formation ou en reprise d'études 6 mois après leur sortie de leur parcours d'alternance et 77% d'entre eux indiquent que cela s'inscrit dans la continuité de leur projet professionnel.**

Source : Uniformation - Enquête sur le devenir des alternants.

*L'échantillon de répondants en Pays de la Loire est de 74 personnes, dont 77% en contrat d'apprentissage et 23% en contrat de professionnalisation.

**Il s'agit du taux d'insertion des alternants : part des personnes en emploi sur la population active (personnes en emploi et en recherche d'emploi).



59 contrats d'apprentissage soutenus par l'ANFH en 2024 (-21 contrats comparativement à 2023), dont :

- 42 sur le diplôme d'Etat d'aide-soignant (-15 contrats) ;
- 7 sur le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
- 5 sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
- 2 sur le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
- 1 sur le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale ;
- 1 sur le diplôme d'Etat de moniteur-éducateur ;
- 1 sur le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

Source : Données de l'ANFH.



Figure 17 : Image conçue par Freepik

Selon une étude publiée par l'INSEE Pays de la Loire, près de 63 500 apprentis sont comptabilisés régionalement en 2022. Cette donnée souligne **un doublement de cet effectif par rapport à 2017**. Ils représentent ainsi 20,7% des effectifs – élèves et étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la région. Aussi, il est à noter que les formations de niveau 5 et supérieur (bac + 2 et plus) correspondent à **30% des effectifs apprentis en Pays de la Loire, soit une hausse de 17 points par rapport à 2017**. Plus

globalement, il est remarqué un phénomène de corrélation croissante entre le niveau de formation et le nombre d'apprentis – plus le niveau de la formation est élevé, plus il y a d'apprentis. Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé regroupe 7% des effectifs des apprentis en région, soit 2 points de plus qu'en 2017.

Enfin, tous secteurs confondus, cette étude met en avant que **75% des effectifs apprentis sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation**. Parmi les sortants du domaine de la santé, il est relevé **un lien fort entre la formation préparée et l'emploi occupé**. En effet, seulement 5% des effectifs sortis d'une formation de ce secteur n'y exerce pas trois ans après leur sortie de formation. Il est également mis en exergue **qu'un tiers des apprentis dans les métiers de la santé sont toujours en emploi dans leur structure d'alternance 3 ans après leur sortie de formation**.

Source : INSEE Analyses Pays de la Loire, « L'apprentissage stimulé par l'enseignement supérieur », 24/09/2024.

Mesure 7 : Encourager le déploiement des innovations pédagogiques et des expérimentations, l'hybridation des formations et la professionnalisation des acteurs, en accord avec l'évolution des pratiques du secteur



- Sur les 11 lauréats, 6 actions innovantes soutenues dans le cadre de **l'Appel à projet innovation pédagogique 2021 sont dédiées aux métiers du sanitaire et du social**. Plusieurs d'entre eux ont fait l'objet de bilans en 2024, dont :

Le projet porté par Via Formation sur l'accompagnement des stagiaires de la formation professionnelle, présents au sein de la formation au titre professionnel Assistant de vie aux familles (TP ADVF).

- Le bilan final de ce projet a été présenté en juillet 2024.
- Ce projet poursuit plusieurs objectifs :
 - Inciter les nouvelles générations à se former aux métiers des services à la personne, en leur proposant une formation souple incluant de **la multimodalité** ;
 - Dans ce projet, la multimodalité se caractérise par **la complémentarité de l'action de formation en situation de travail (AFEST) et la création/mobilisation d'outils digitaux**.
 - Maintenir l'engagement des apprenants pendant la formation ;
 - Faciliter le placement vers l'emploi des formés, grâce à l'implication des employeurs ;

- Réduire l'écart entre les besoins en situation réelle de travail et le système de formation, en favorisant l'acquisition des gestes et compétences en poste.
- **Plusieurs outils ont ainsi été créés et/ou intégrés dans ce projet :**
 - **Un livret d'aide à la réflexivité**, pour permettre à l'apprenant de plus facilement verbaliser les tâches à accomplir durant sa formation en milieu professionnel, et ainsi mieux conscientiser la compétence à acquérir.
 - **Des cartes réflexives caractérisées par la mention d'une question et d'un QR Code**, offrant la possibilité pour l'apprenant d'accéder à un questionnaire, détaillant la question centrale indiquée sur chacune des cartes.
 - **Une grille d'évaluation AFEST réalisée en lien avec le référentiel de compétences**, permettant à l'apprenant de s'auto-positionner selon s'il estime avoir acquis ou non les compétences liées au métier préparé.
 - **Un outil de positionnement de reconnaissance des compétences transversales - RECTEC** (exemple : *organiser mon activité*). Il est mis en œuvre lors de 3 entretiens réflexifs, au début, milieu et fin de formation entre l'apprenant, le tuteur et le formateur. Cet outil permet de mesurer la progression de chaque formé.
 - **La réalité virtuelle**, utilisée essentiellement auprès des formés pour la gestion du stress, en amont des examens. Elle permet de reproduire un environnement de travail sécurisé pour permettre la mise en œuvre de gestes professionnels, et ainsi favoriser leur répétition et leur l'ancrage mémoriel.
 - **Une combinaison de vieillissement**, permettant aux formés de se mettre dans la peau d'une personne en perte d'autonomie ;
 - **La création de capsules vidéo** pour renforcer une notion abordée en centre de formation. Leur format est court, et a pour objet de se focaliser sur une notion/ un acte (exemples : *l'habillage et le déshabillage de la personne, le repassage, etc.*).



Figure 18 : Exemple de capsule vidéo mentionnée dans le bilan pédagogique de Via Formation "Agilité pour l'Emploi - projet d'innovation pédagogique à destination des demandeurs d'emploi"

- **Un total de 4 entreprises parties prenantes de ce projet et 8 apprenants accompagnés sur la formation TP ADVF – formant aux métiers des services à la personne.**
- Ce projet est jugé positivement par ses utilisateurs, avançant qu'il permet **d'engager plus de réflexivité et une prise de recul sur les façons d'exercer.**

Le projet « Intégration 3.0 » du CLPS Enjeu compétences, caractérisé par la création d'une plateforme d'animation de l'alternance pour faciliter les collaborations entre les employeurs, stagiaires et formateurs.

- Le bilan final de ce projet a été réalisé en novembre 2024.
- Il se traduit en 3 phases :
 - **Le développement d'un jeu sérieux** dont l'enjeu final est de faciliter le recrutement et l'accueil d'un stagiaire/demandeur d'emploi au sein d'une structure employeuse au cours des périodes de stage.
 - **La mise en place d'une plateforme d'animation assistée du stage** au service de l'employeur, de l'apprenant et de son formateur.
 - Consolider collectivement cet outil d'animation **pour favoriser l'intégration en emploi** des formés, grâce à une mise en relation entre les employeurs en recherche de candidats qualifiés et les sortants de formation demandeurs d'emploi.
- La mise en place du jeu sérieux (phase 1) se déroule sur 4 jours, et permet aux stagiaires de travailler sur la recherche d'un stage, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, leur organisation durant leur stage, leur savoir-être, et les freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, etc.).
 - Ce jeu a été testé auprès de 2 sessions de formation pré-qualifiantes, et a récolté des **retours positifs**. Ainsi, presque tous les candidats ont trouvé un stage à la suite de l'utilisation de cet outil.
- La plateforme d'animation assistée du stage a été développée par « Au Carré » (Structure d'insertion par l'activité économique – SIAE) pour 4 profils différents : stagiaire, tuteur, formateur et les services de ressources humaines de l'entreprise accueillante. Par son **ergonomie et clarté d'utilisation**, elle facilite la mise en relation de ces acteurs et par conséquent l'accueil en stage des candidats.
- Ce projet recense ainsi des résultats encourageants.
 - ➔ **Cet outil pourrait être développé pour les instituts de formations sanitaires et sociales intéressés, pour ainsi faciliter la mise en stage de leurs apprenants.**

Le projet « Former dans un environnement en réalité restituée et augmentée » de l'ARIFTS pour s'initier aux fonctions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

- Le bilan final de ce projet a été réalisé en novembre 2024.
- Ce projet de formation vise à **préparer les professionnels aux fonctions d'accompagnement des personnes en situation de handicap**, et se structure en deux parties. Chacune de ces parties est composée **d'un module préalable de 2h en classe virtuelle**, mis en place avant la prise de poste, suivi de **36 heures de formation**.
 - Il s'adresse **aux publics éloignés de l'emploi en demande de qualifications**.
- Les heures de formation se décomposent en 4 thématiques : la connaissance du secteur, l'hygiène et la sécurité, l'accompagnement et relation dans les actes de la vie quotidienne, le travail en équipe.
 - Cette formation est dispensée par l'entreprise de travail temporaire ETTIC et les classes virtuelles sont conçues par l'ARIFTS.
 - Ce projet prend en compte l'importance de **la diversité des formats pédagogiques et rythmes au cours de la formation** (travail en autonomie, classe virtuelle et travail en présentiel au sein des structures d'accueil), et inclut des **auto-évaluations des connaissances** via des quiz en fin de module.

- La première session de formation était composée de 6 participants, dont 5 ayant participé à toutes les classes virtuelles.
 - Certains points d'amélioration ont été mis en avant après la première session de formation :
 - Promouvoir davantage **le travail d'équipe** et l'insérer plus en amont dans la formation ;
 - Développer des **échanges de pratiques** sur des sujets "lourds" tels que la maltraitance ;
 - Favoriser et encourager davantage **l'implication des tuteurs**, gage de l'engagement du formé dans la formation.
 - Développer davantage le présentiel, avec l'installation du premier temps de formation en présentiel.
 - Former un duo facilitateur-formateur.
 - Parmi les candidats de cette première session, une personne a exprimé le souhait de se former au Diplôme d'Etat du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - CAFERUIS (personne avec initialement un haut niveau de diplôme), et deux personnes ont été embauchées dans une structure une fois la formation terminée.
- Parmi les perspectives avancées pour ce projet, sont cités :
 - **Le développement de modules en réalité augmentée** ;
 - La poursuite de la formation envers des personnes qualifiées, notamment sur le champ de la protection de l'enfance, au regard de la forte demande de recrutement exprimée par les employeurs de ce secteur.

Sources : bilans finaux des différents projets, transmis par leur porteur au Service Formation professionnelle continue.



Figure 19 :
acteursfpl.paysdelaloire.fr

- En 2024, les instituts de formations sanitaires et sociales (IFSS) ont participé à **9 journées de formation auprès des conseillers relation-entreprise (CRE)** mises en place par le CAFOC dans le cadre du **Programme de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle continue**. Ces journées portaient sur plusieurs modules :
 - Les acteurs de l'emploi, la formation et de l'orientation professionnelles – 1 institut participant ;
 - Journées de coaching et de co-développement – 2 instituts participants ;
 - La mise en place d'évènements emploi-formation-orientation professionnelle (EFOP) dans les territoires – 1 institut participant ;
 - La prospection des entreprises et partenaires – 5 instituts participants.
- Aussi, **7 instituts ont pris part aux actions de formation des nouveaux référents handicap** mises en place au cours de l'année 2024.
 - Par ailleurs, **4 instituts ont pris part à l'action de formation à destination des référents handicap confirmés** organisée en décembre 2024. Nouvelle, cette action

poursuivait l'objectif de fédérer les équipes de chaque organisme de formation sur la question du handicap.

- Le CAFOC a également installé **une action de formation sur les troubles « dys »** à laquelle 1 institut de formations sanitaires et sociales a pris part en janvier 2024.
- Également, 1 institut a participé à l'action visant à "adapter les pratiques de formateur aux personnes en situation d'illettrisme" en juillet 2024.
- Sur le sujet de l'évolution des pratiques pédagogiques, le CAFOC a mis en place plusieurs actions de formation et de sensibilisation à destination des organismes de formation professionnelle, parmi lesquelles :
 - Une action pour **« favoriser l'expérience apprenante sur une plateforme de formation »**, à laquelle 2 instituts ont pris part en juin 2024. Les objectifs de cette formation étaient :
 - D'identifier les grands principes et les bonnes pratiques pour structurer un cours ou un parcours de formation sur une plateforme de formation ;
 - Prototyper un parcours ou un module sur une plateforme de formation.
 - Une action pour **« produire des ressources et activités pédagogiques avec H5P (outil gratuit permettant la création de contenus pédagogiques interactifs et ludiques) »**, à laquelle 1 institut a pris part en octobre 2024. Les objectifs de cette formation étaient d'identifier les principales fonctionnalités et principaux contenus interactifs disponibles dans H5P, et de médiatiser une ressource ou une activité avec cet outil.
 - Bien que jugée satisfaisante, cette action ne sera pas reconduite car elle ne correspond pas à une action prioritaire pour les organismes de formation.
- Enfin, les instituts de formations sanitaires et sociales ont participé à deux rencontres régionales installées par le CAFOC :
 - Une rencontre régionale sur **« L'intelligence artificielle et la formation professionnelle : quels enjeux ? Quels défis ? »** - 4 instituts représentés. Cet événement a permis d'aborder :
 - L'intelligence artificielle et ses applications dans le domaine de la formation professionnelle ;
 - Les opportunités et les défis posés par l'intelligence artificielle dans la conception et la réalisation des formations ;
 - Quelques exemples concrets d'outils utilisant l'IA pour améliorer la formation professionnelle et les implications éthiques et sociales de l'utilisation de ces outils.
 - Une rencontre régionale sur **« Les neurosciences au service des acteurs de la formation professionnelle »** - 4 instituts représentés. Cette rencontre a permis aux participants :

- D'acquérir quelques connaissances sur des principes clés des neurosciences éducatives, pour mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage et mieux répondre aux besoins des apprenants ;
- D'initier une réflexion sur plusieurs concepts dont l'attention/la concentration, les émotions–les mémoires et l'engagement actif/la motivation.

Source : Fiches bilan 2024 des actions menées par le CAFOC – Assistance à maîtrise d'ouvrage « Programme de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle continue ».

- Dans le cadre du Plan de modernisation 2022-2023 mis en place par la Région Pays de la Loire, **2 bilans finaux ont été organisés en 2024 pour des instituts de formations sanitaires et sociales*** ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé par le Groupe Business :
 - Le centre hospitalier du Mans ;
 - Le CHU de Nantes.



Bilan final de l'accompagnement dispensé auprès du Département des instituts de formations du CHU de Nantes.

Plusieurs actions ont été mises en place :

- **Des actions sur l'acculturation de la digitalisation**, dédiées aux professionnels en démarrage de réflexion sur la digitalisation. Ces actions ont favorisé le partage d'expériences et les échanges entre pairs.
- **Des actions pour favoriser la compréhension du Blended Learning (apprentissage mixte/hybride)**. Cette formation a été fortement appréciée des formateurs, et a notamment permis d'appliquer les apprentissages pour la conception du jeu interactif « **Les métiers de la santé** » mis en place lors du Région Big Bang Emploi 2024.
- **Des actions pour favoriser l'animation pédagogique à distance**. Celles-ci avaient pour objectif de faciliter la prise en main et l'animation d'un cours grâce à Woodlap.
- ➔ **Cet accompagnement a été apprécié des formateurs du Département des instituts de formation du CHU de Nantes, et sera poursuivi au sein de l'organisme de formation tout en prêtant une attention particulière aux nouveaux publics apprenants et à leurs pratiques d'apprentissage.**

NB : L'accompagnement du CHU de Nantes, ayant débuté en 2023, a été prolongé jusqu'en juin 2024.

Source : bilans finaux des actions d'accompagnement réalisés par le Groupe Business, transmis au Service Formation professionnelle continue.

Le 18 novembre 2024, le Département des instituts de formations sanitaires et sociales du CHU de Nantes a organisé **une journée sur l'hybridation des formations**, avec le soutien financier de la Région. Quatre interventions ont été mises en place sur plusieurs sujets en lien avec l'hybridation des formations :



Figure 20 : DIF CHU de Nantes

- « Hybridation de la formation : 2 principaux points d'appui pour penser et agir autrement » - Annie JEZEGOU, professeur des universités en sciences de l'éducation et de la formation – Université de Lille
- « Construire des dispositifs - Les défis de l'implémentation des formations hybrides » - Yannig RAFENEL, Psychomotricien
- « L'IA générative et son potentiel dans les formations paramédicales » - Bastien MASSE, délégué général class'code, Associé chaire UNESCO RELIA
- « Les pratiques pédagogiques au service de l'hybridation des formations paramédicales » - Aude PICHON, conseillère pédagogique - Université de Nantes

➔ **Un total de 12 instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) ont pris part à cette journée,** et l'ensemble des participants à ce colloque ont indiqué un retour positif sur les sujets abordés. **Près de 40% des participants ont indiqué avoir acquis de nouvelles connaissances,** 33% avoir la capacité d'améliorer leurs pratiques professionnelles et 28% avoir élargi leurs champs de compétences.

Source : DIF CHU Nantes - données sur l'évaluation du colloque – hybridation des formations paramédicales – Echantillon total



Figure 21 : Pose de la première pierre du Pôle régional d'excellence des formations sanitaires et sociales du Mans
© Région Pays de la Loire / J. Saraga

Le 6 novembre 2024 a été posée la première pierre du futur Pôle régional d'excellence des formations sanitaires et sociales du Mans. L'événement a débuté sur le site de construction par un mot d'accueil de la Présidente de la Région des Pays de la Loire, suivi du geste symbolique et d'une session photo. S'en sont suivis une présentation détaillée du projet et des prises de parole des financeurs et partenaires, incluant le Préfet de la Sarthe, le Président de Le Mans Métropole et Maire du Mans, le Président du Département et le Directeur départemental de l'ARS. Ce Pôle, érigé sur le campus universitaire – avenue Bartholdi, doit ouvrir en septembre 2026.

D'une superficie de près de 10 000 m², il regroupera les organismes de formations sanitaires et sociales manceaux pour une dizaine de formations (infirmier, aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, etc.). L'objectif principal est de renforcer l'attractivité de ces filières, de favoriser la mutualisation des moyens et la pluridisciplinarité, et de répondre aux besoins croissants de professionnels sur le territoire.

Ambition 3 : Favoriser la réussite des apprenants en formation sanitaire et sociale

Objectif 5 : Garantir des conditions d'accueil et de vie satisfaisantes aux apprenants durant leur parcours de formation

Mesure 8 : Accroître l'accessibilité des formations sanitaires et sociales pour les personnes en situation de handicap



Figure 22 : Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap

- En 2024, **17 instituts en formations sanitaires et 12 instituts de formations sociales** sont signataires de la Charte d'accueil des apprenants en situation de handicap.

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle



- En 2024, **65 référents handicap** sont présents dans les instituts de formations sanitaires et sociales (5 référents supplémentaires par rapport à 2023).

Source : Direction de l'orientation, de l'animation territoriale et de l'insertion professionnelle

Mesure 9 : Poursuivre les efforts pour prévenir et lutter contre la précarité des apprenants en formation sanitaire et sociale.



- En 2024, les indicateurs de coûts de rentrée publiés par les fédérations étudiantes révèlent **une augmentation du coût de rentrée** pour la totalité des formations sanitaires et sociales.

	2023	2024
FNEK	6 042 €	6 701€
FNESI	3 183 €	3 354€
UNAE	5 843 €	6 255€
ANESF	3 003 €	3 031€
FNEMS		3 635€ (non-boursiers)

Sources : enquêtes « Indicateur de coût de rentrée » des différentes Fédérations représentantes des étudiants en formations sanitaires et sociales

FNEK : Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie

FNESI : Fédération nationale des étudiants en sciences infirmières

UNAAE : Union nationale des associations des étudiants en ergothérapie

ANESF : Association nationale des étudiants sages-femmes

FNEMS : Fédération nationale des étudiants en milieu social



- En 2024, **2 300 étudiants** présents dans les instituts de formation ligériens ont bénéficié d'une bourse régionale de la Région Pays de la Loire pour **un montant annuel moyen accordé de 2 900€**, représentant un montant notifié par la Région de **6,9M€**.
 - Comparativement à 2023, la Région a alloué **400 000€ de budget de plus aux bourses sanitaires et sociales**.
 - **36% des étudiants en formations sanitaires et sociales sont boursiers en Pays de la Loire en 2024**.
- Sur cette même année, **1400 apprenants** ont bénéficié d'une rémunération publique de stage dans les formations sanitaires et sociales pour **un montant annuel moyen accordé de 5 700€**, soit un montant régional alloué de **4,7M€**.
 - **52% des élèves entrant dans les formations sanitaires et sociales (niveau bac et infra) bénéficient de cette rémunération publique de stage en 2024**.
- 160 stagiaires présents au sein des formations préparatoires aide-soignant et accompagnant éducatif et social (AES) ont bénéficié d'une rémunération publique de stage en 2024, pour un montant perçu de 2 150€. Cela représente **un budget régional de 350 000€ en 2024**.
 - **66% des stagiaires entrant sur ces dispositifs préparatoires perçoivent cette rémunération publique de stage**.

Source : Service pilotage et accompagnement des apprenants

Par rapport au niveau national, il est constaté en Pays de la Loire :

- Une évolution nationale à la hausse des effectifs boursiers, **également observée au niveau régional** ;
- Une proportion de boursiers régionaux similaire à la proportion de boursiers en formation au niveau national (37% des étudiants sont boursiers au niveau national) ;
- **Une grande précarité observée dans une moindre proportion dans les établissements ligériens de formations sanitaires et sociales comparativement à la moyenne nationale**. En effet, **33% des boursiers au niveau national se situent sur les échelons supérieurs (5, 6 et 7) contre 24% en Pays de La Loire**.



En décembre 2024, France travail a établi une liste des formations pour lesquelles les demandeurs d'emploi indemnités au titre de l'assurance chômage peuvent continuer à percevoir une rémunération de fin de formation (RFF) à l'expiration de leurs droits (jusqu'à 3 ans).

La quasi-totalité des formations sanitaires et sociales est couverte par cette aide. En termes de sécurisation des parcours, cette liste est importante pour les élèves et étudiants indemnisés par France travail puisqu'elle leur garantit une rémunération pour la durée totale de leur formation (pour les 3 années en soins infirmiers par exemple).



Le 28 novembre 2024, la Région Pays de la Loire, le CROUS Nantes-Pays de la Loire et les services sociaux des universités ligériennes se sont réunis afin de refaire un point sur la réglementation relative aux bourses sanitaires et sociales, ainsi que sur des situations particulières d'étudiants nécessitant une analyse fine de leur situation sociale.

Plusieurs observations ont été mises en exergue, pour lesquelles un travail collaboratif doit être réalisé :

- **Moins de 40% des étudiants boursiers en formations sanitaires et sociales demandent le remboursement de la contribution de la vie étudiante (CVEC)**, nécessitant de communiquer plus efficacement auprès des étudiants boursiers sur cette possibilité de remboursement ;
- Un accès à la gratification de stage difficile pour les étudiants inscrits à France Travail ;
- **Une amélioration nécessaire de l'identification et de la connaissance des assistants de service social des universités**, dont l'Université d'Angers, auprès de tous les étudiants en formations sanitaires et sociales.

Le 11 mars 2024, Madame POIRIER, Conseillère régionale en charge des formations sanitaires et sociales, a rencontré une nouvelle fois les représentants des différentes fédérations nationales étudiantes de la FNEK, FNESI, FNEMS, UNAAE et ANESF, ainsi que les représentants de l'association InterAsso et de l'Association des étudiants sages-femmes de Nantes (ESFAN). Ce temps d'échanges a permis de poursuivre le travail collaboratif engagé depuis l'élaboration du Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2023-2028, et de **favoriser la liberté des échanges** sur une pluralité de sujets majeurs tels que le logement, la restauration, les conditions d'accueil en stage, l'orientation et l'attractivité des métiers.

Souhaitant renforcer son action en proximité des besoins et des attentes exprimés par les apprenants des formations sanitaires et sociales, **la Région renouvellera cette rencontre chaque année.**



- En 2024, **plusieurs conventions/avenants aux conventions universitaires** ont été votés par le Conseil régional :
 - **Nantes Université** : avenant relatif à la **convention de partenariat sur la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier** conférant le grade de licence entre Nantes Université, la Région, l'ARS Pays de la Loire et les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Loire-Atlantique et de Vendée ;
 - Cet avenant a permis d'intégrer l'IFSI de la Fédération de l'hospitalisation privée Val de Loire Océan (FHP VLO) au sein de cette convention.
 - **Université d'Angers (UA)**: convention cadre portant **organisation du Département des sciences de la réadaptation** entre l'ARS Pays de la Loire, la Région, l'Université, le CHU d'Angers, le Centre hospitalier de Laval et l'Institution Mongazon.

établissements et associations régionales œuvrant en faveur de la jeunesse. **Plusieurs instituts de formations en soins infirmiers et aide-soignant ont également été destinataires de ces produits.**



« En 2024, une nouvelle fois, la Région s'est mobilisée de façon exceptionnelle pour soutenir les étudiants en situation de précarité. La Région, dans ce cadre, a pu fournir des kits d'hygiène à un grand nombre d'associations estudiantines grâce à un partenariat novateur avec deux associations : Dons Solidaires et l'Agence du don en nature que la Région a subventionné à hauteur de 100 000 € pour ce faire.

Présente à la distribution qui s'est déroulée à l'association MaYonnaise à la Roche sur Yon, j'ai pu éprouver le sens de cette action, au plus près du terrain ».

Pauline Weiss, Conseillère régionale en charge de l'égalité femmes/hommes.



Figure 24 : Nightline France

- La Région soutient le dispositif **Nightline Pays de la Loire**, service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiants ligériens. Cette association agit en faveur de la santé mentales des jeunes et apprenants grâce à la mise en place d'actions de soutien, d'orientation et de sensibilisation animées par d'autres apprenants bénévoles.



- En 2024, une **armoire de restauration connectée a été mise en place au sein du pôle « Le Plus » de Saumur**, accueillant les formations en soins infirmiers, aide-soignant et accompagnant éducatif et social. Le Centre hospitalier de Saumur est chargé des plateaux repas, grâce au conventionnement avec le CROUS.

Objectif 6 : Renforcer l'accompagnement et le suivi régulier des apprenants sur l'ensemble de leur parcours de formation

Mesure 10 : Consolider les actions d'accompagnement en amont de la formation



- Un total de **930 arrêts et suspensions de formation** sont comptabilisés dans les formations sanitaires et sociales en 2024, toutes voies de formation confondues, soit **une hausse de 8,4% par rapport à 2023** (858 arrêts et suspensions de formation).
 - Ces arrêts représentent **8,1% des places agréées ou autorisées** dans les formations sanitaires et sociales de la région*.
- Pour la voie de l'apprentissage, 71 arrêts de formation sont dénombrés dans les formations sanitaires et sociales (**+29 arrêts par rapport à 2023**).
 - Ils représentent ainsi 7,6% du nombre total des arrêts et interruptions de formation.
 - 46 arrêts par apprentissage concernent la formation d'aide-soignant, représentant **10,9% des places ouvertes par apprentissage sur cette formation (421 places)**.
- En 2024, **335 arrêts de formation en première année** sont survenus, toutes formations post-bac confondues (contre 270 en 2023).
 - La majorité de ces arrêts sont survenus au sein de **la formation en soins infirmiers** avec 266 arrêts de formation, soit **79,4%** des arrêts comptabilisés en première année de formation.

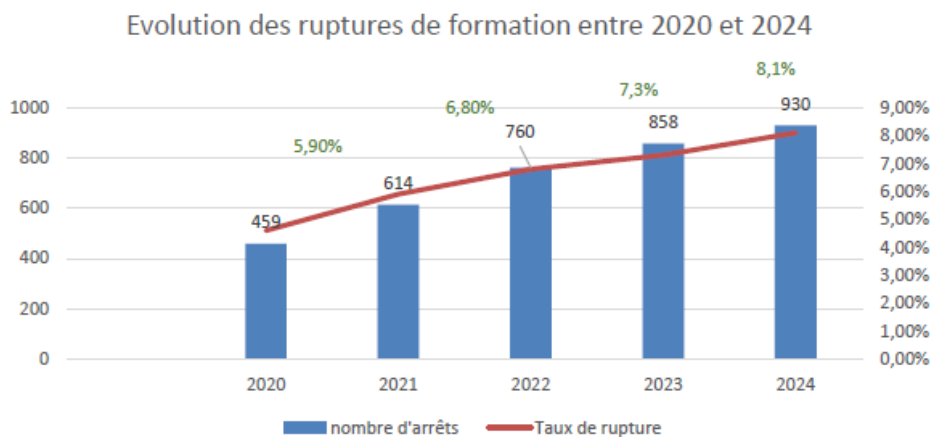


Figure 25 : Région Pays de la Loire - Direction de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage

*L'évolution du pourcentage d'arrêts est à considérer en tenant compte de l'évolution de l'offre de formation (nombre de places agréées ou autorisées) d'année en année.



- En 2024, **13 sessions préparatoires à l'entrée en formation d'aide-soignant** ont été mises en place pour un total de 217 places.
 - Au total, ce sont **159 participants** qui ont pris part à cette action (taux de remplissage de **73%**).
 - Comparativement à 2023, ce sont 16 participants de plus. **De même, le taux de remplissage est supérieur à l'année passée (+15 points)**.
 - 70% des stagiaires présents à la sélection ont été retenus (81 personnes sur un total de 116 présentées).
 - **Parmi ces stagiaires lauréats de la sélection, 49% sont réellement entrés en formation d'aide-soignant en 2024.**

Source : Direction de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Figure 26 : Région Pays de la Loire - France Travail
Flyer de communication sur l'action de découverte des métiers d'AS et d'AES

En 2024, la Région Pays de la Loire a ouvert **une nouvelle offre de formation préparatoire pour l'entrée en formation d'accompagnant éducatif et social (AES)**. Cette ouverture est intervenue dans un contexte qualifié par de fortes tensions de recrutement exprimées par les employeurs du secteur, et un faible taux de pression (inférieur à 1) dans cette formation. Sur l'ensemble des places agréées en 2023, seulement 63% d'entre elles étaient ainsi pourvues en 2023. Ce module préparatoire, d'une durée de 3 à 4 mois, est ainsi accessible pour les publics d'emploi de niveau 4 non-validé et infra, aux publics éloignés de l'emploi ainsi qu'aux stagiaires issus des formations PREPA Clés Avenir (qui sont par ailleurs prioritaires pour entrer dans cette formation).

Les objectifs de ce module préparatoire sont :

- Construire, confirmer ou infirmer un projet professionnel vers le métier d'accompagnant éducatif et social ;
- Définir le plan d'actions individualisé de chaque participant, permettant au projet professionnel d'aboutir et permettre sa réalisation ;
- Sécuriser ce projet en levant les différents freins économiques, matériels, personnels (exemples : problèmes de mobilité ou de garde d'enfants) et une possible auto-censure des candidats ;
- Accompagner chaque participant aux épreuves de sélection à l'entrée en formation.

- En 2024, **9 sessions préparatoires à l'entrée en formation d'accompagnant éducatif et social** ont été mises en place pour un total de 132 places.
 - Au total, ce sont **88 participants** qui ont pris part à cette action (taux de remplissage de **67%**).
 - 61% des stagiaires présents à la sélection ont réussi celle-ci (35 personnes sur un total de 57 présentées).
 - **Parmi ces stagiaires lauréats de la sélection, 40% sont réellement entrés en formation d'accompagnant éducatif et social en 2024.**

Source : Direction de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage

- Parmi les apprenants entrés en formations sanitaires et sociales en 2024, **140 personnes ont antérieurement suivi une formation PREPA** (hors PREPA sanitaire et sociale), dont :
 - 50 PREPA Clés Avenir ;
 - 36 parcours PREPA Clés ;
 - 32 parcours PREPA Avenir ;
 - 22 PREPA Rebond.

Source : Suadéo - données sur l'année civile 2024.

Mesure 11 : Renforcer l'accueil, le suivi et l'accompagnement des apprenants, notamment durant leurs périodes de stage

- Comme indiqué au sein du bilan 2023 du Schéma, le Gérontopôle Pays de la Loire a réalisé **une étude qualitative sur les motifs d'interruption dans les parcours de formation aide-soignant, accompagnant éducatif et social (AES) et infirmiers**, dont les résultats ont été exposés le 15 octobre 2024.
 - Pour rappel, la Région et l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire ont copiloté cette étude, aux côtés de plusieurs instituts de formations ligériens et du Cariforef des Pays de la Loire.
- **Plus d'une trentaine de participants étaient présents lors de cette demi-journée de restitution**, dont :
 - Plusieurs représentants des fédérations professionnelles employeurs :
 - Fédération de l'hospitalisation privée Val de Loire Océan – FHP VLO ;
 - NEXEM ;
 - FEHAP.
 - Le Rectorat,
 - La Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS),
 - L'Agence régionale de Santé (ARS),
 - France Travail,
 - Les Départements de la Loire-Atlantique et de la Sarthe ;
 - L'Association régionale des missions locales - ARML Pays de la Loire,
 - L'ANFH,
 - L'OPCO Santé,
 - Une pluralité d'instituts de formations sanitaires et sociales.
- La première partie de cette matinée était centrée sur la présentation des résultats de l'étude par Monsieur Vincent GUERIN, Docteur en histoire contemporaine, et Mesdames Elisabeth ARTAUD, Directrice adjointe du Gérontopôle Pays de la Loire et Catherine VESCO-GUITTIERE, Chargée de mission Formation au sein du Gérontopôle Pays de la Loire.
 - Parmi les principaux facteurs d'arrêts repérés par cette étude sont ainsi cités :
 - **Les conditions d'accueil en stage** – problématique soulevée dans les 3 formations ;
 - **Les contenus, méthodologie et rythme d'apprentissage jugés « trop exigeants »** par les formés :

- Une **difficulté dans les prises de notes et productions écrites** – soulevée dans les formations d’aide-soignant et en soins infirmiers ;
 - Un **manque de préparation aux modalités d’enseignements universitaires** est également mis en exergue dans le cadre de la formation en soins infirmiers.
 - **Des modalités de formation en distanciel considérées par certains apprenants comme source d’isolement**, favorisant ainsi leur sortie de la formation.
 - **La situation personnelle des formés** peut constituer un facteur aggravant des arrêts et interruptions de formation – mis en avant dans les trois formations ;
 - Il est notamment évoqué **la difficulté à concilier leur vie personnelle et la formation**.
 - **Trois ateliers se sont ensuite mis en place** dans la poursuite de cette restitution, en lien avec les problématiques et enjeux soulevés comme facteurs des arrêts/interruptions de formation:
 - « **Comment valider le projet professionnel en amont de l’entrée en formation ?** »
 - « **Comment améliorer l’efficacité des dispositifs d’orientation et de validation du projet professionnel en amont de l’entrée en formation ?** »
 - « **Comment faciliter l’articulation entre les organismes de formation et les lieux d’accueil en stage au bénéfice de la réussite de l’apprenant ?** ».
- ➔ **Ces ateliers ont chacun donné lieu à la définition d’un plan d’actions, qui sera à engager et/ou poursuivre en 2025.**



Atelier « Comment faciliter l’articulation entre les organismes de formation et les lieux d’accueil en stage au bénéfice de la réussite de l’apprenant ? », animé par l’ARS Pays de la Loire.

Un total de **12 participants** était présent à cet atelier. Plusieurs pistes d’actions sont issues de cet atelier :

1. **Accompagner positivement le changement en lien avec les prochaines évolutions de référentiels.**
2. **Soutenir la professionnalisation et la valorisation de la fonction tutorale.**
3. **Favoriser la collaboration entre directions des soins et instituts de formation par des temps de travail dédiés avec les établissements.**
4. **Favoriser les conditions de réussite en stage de l’apprenant.**



Figure 27 : Région Pays de la Loire - Evènement annuel dédié aux FSS 2024

Dans la poursuite de cet évènement, plusieurs instituts de formation ont formulé le souhait de **travailler ensemble sur l’accompagnement des apprenants en arrêt et/ou interruption de formation**. En ce sens, la Région a mis en place deux instances de travail collectives lors de son évènement annuel dédié aux formations sanitaires et sociales le 11 décembre 2024. Elles avaient ainsi pour objet de répondre à la question centrale suivante : « **Comment optimiser l’accompagnement des apprenants après une interruption de formation ?** », décomposée 2 sous-questions :

1. **Comment penser et accompagner collectivement le retour en formation des personnes ayant interrompu leur parcours ? » ;**
2. **« Comment accompagner les personnes en arrêt de formation vers un autre parcours de formation/emploi ? »**



Parallèlement, les opérateurs de compétences du secteur sanitaire et social et l'ANFH ont soutenu la mise en place **d'actions de formation aux fonctions tutorales** au sein des établissements employeurs :

- **Uniformation** : 90 professionnels (dont le métier est intégré dans le Schéma) ont été accompagnés sur ces fonctions en 2024 ;
 - **OPCO Santé** : 101 actions de formation « tuteur/maître d'apprentissage » ont été soutenues ;
 - **ANFH** : 60 agents hospitaliers ont été formés pour le tutorat de stagiaires paramédicaux dont 28 aides-soignants et 32 infirmiers, ainsi que 32 agents pour devenir maîtres d'apprentissage parmi lesquels 17 aides-soignants, 4 éducateurs de jeunes enfants et 4 moniteurs-éducateurs.
- Sources : données fournies par les opérateurs de compétences et l'ANFH.*



Figure 28 : DREETS Pays de la Loire - Livret Alter Hebdo

Lors de l'évènement annuel dédié aux formations sanitaires et sociales du 11 décembre 2024, organisé par la Région, la DREETS Pays de la Loire a présenté le **livret d'accueil en stage « Alter Hebdo »** auprès de l'ensemble des instituts de formations et représentants des employeurs du secteur sanitaire et social. Pour rappel, les travaux pour concevoir cet outil ont été co-pilotés par la Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et l'Ecole de Design de Nantes. **Ce livret d'accompagnement en stage s'adresse à tous les étudiants en première année de formation en travail social.**

Ce projet est perçu positivement par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Ambition 4 : Penser l'installation durable des futurs professionnels au sein des territoires ligériens

Objectif 7 : Fidéliser les futurs professionnels du secteur sanitaire et social sur les territoires

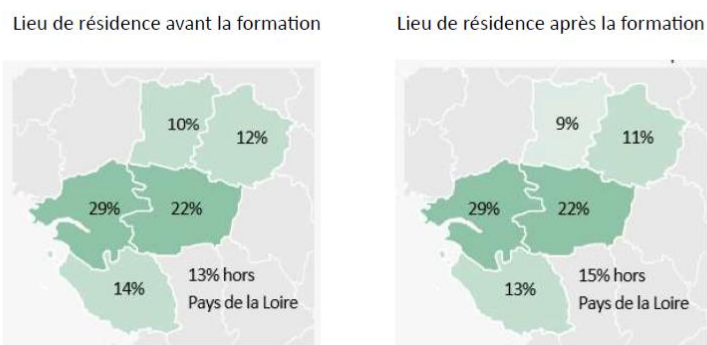
Mesure 12 : Encourager les échanges entre les instituts de formations sanitaires et sociales et les employeurs du secteur, en lien avec les collectivités locales soucieuses de l'attractivité de leur territoire, pour favoriser l'installation des futurs professionnels



Figure 29 : Cariforef des Pays de la Loire
« Formés du sanitaire et social, une forte employabilité et une fidélité au métier préparé - sortants de formation 2023 »

- L'enquête sur l'insertion des sortants des formations sanitaires et sociales 2024 permet de mettre en exergue l'insertion des formés du secteur, environ 8 mois après leur sortie de formation.
 - En Pays de la Loire, 4 700 personnes sont sorties de formations sanitaires et sociales en 2023. Plus de 1 300 d'entre elles ont accepté de participer à cette enquête sur leur situation professionnelle.
- 90% des formés, sortis de formation en 2023, ont eu un accès à l'emploi depuis leur sortie de formation (d'une durée minimale d'un mois) :
 - 91% des apprenants issus d'une formation sanitaire ;
 - 89% des apprenants issus d'une formation sociale.
- ➔ **Un léger recul est constaté par rapport aux sortants de formation de 2022 (93%), mais l'insertion reste élevée.**
- Ces sortants ont accédé très rapidement à l'emploi car **9 sortants sur 10 ont trouvé leur emploi actuel dans un délai de moins de 3 mois.**
- Les conditions d'emploi sont globalement favorables pour ces sortants, avec **98% des formés ayant accès à un emploi durable.**
 - L'emploi durable se caractérise par les CDI, CDI intérimaires, titulaire de la Fonction publique ou les CDD de plus de 6 mois.
- Le lien entre l'emploi occupé et la formation suivie reste important (96%), **bien qu'il soit plus fort dans la santé (98%) que dans le social (92%).**
- De même, il est constaté une stabilité dans l'emploi car **70% des personnes interrogées occupent toujours le même poste depuis leur sortie de formation.**
 - Cette observation est plus marquée parmi les sortants de formations sanitaires (72%) comparativement aux sortants de formation en travail social (59%).
- **Le lien stage-emploi s'accroît comparativement aux sortants de formations en 2022, avec 4 sortants sur 10 qui exercent dans la structure dans laquelle ils ont été stagiaires** (contre seulement 3 sur 10 en 2022). Ce constat est davantage mis en exergue dans les métiers du champ sanitaire (43% contre 33% dans le social).
 - ➔ **Il est ainsi confirmé l'effet tremplin du stage.**
- **Près de 90% des sortants de formation résident en Pays de la Loire 8 mois après leur sortie de formation.**

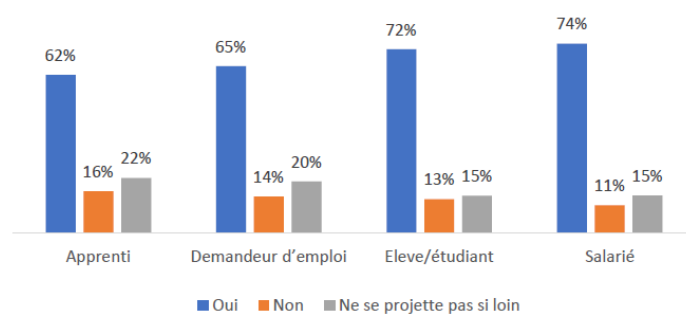
Répartition des sortants de formation par département



Source : Enquête auprès des sortants de formations sanitaires et sociales 2023, Cariforef des Pays de la Loire

- Bien que la part des formés résidant hors de la région ait légèrement augmenté une fois leur formation terminée, il faut nuancer cette donnée. En effet, il est à noter que **40% des nouveaux professionnels qui ne résidaient pas sur le territoire ligérien avant leur entrée en formation, et qui ont été formés au sein d'un institut ligérien, sont désormais habitants de la région**. A contrario, 7% des personnes qui habitaient en Pays de la Loire avant le début de leur formation résident maintenant hors de la région.
- Concernant les perspectives professionnelles exprimées par les répondants, **ils sont majoritaires à souhaiter exercer le même métier sur un horizon de 5 ans (près de 70%)**, alors que 17% ne se projettent pas si loin et 13% ne l'envisagent pas.
 - Cette proportion varie selon le statut de la personne formée. Les personnes en poursuite d'études et salariées se projettent davantage comparativement aux apprentis et demandeurs d'emploi.

Projection dans le métier d'ici 5 ans selon le statut pendant la formation



Source : Enquête auprès des sortants de formations sanitaires et sociales 2023, Cariforef des Pays de la Loire

- De même, **les personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans le secteur sanitaire et social indiquent plus majoritairement vouloir continuer à exercer leur métier actuel d'ici 5 ans (73% contre 68% pour les sortants inexpérimentés avant leur parcours de formation)**.

Source : Cariforef des Pays de la Loire, « Formés du sanitaire et social, une forte employabilité et une fidélité au métier préparé - sortants de formation 2023 » - 12/2024.

- Le Département de la Loire-Atlantique a initié en 2024, via son Comité d'orientation partenariale, une réflexion sur la mise en place **d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une mise en place d'un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) autonomie**. La Région est partie prenante de ce comité, aux côtés des fédérations employeurs du secteur (FEHAP, NEXEM et les fédérations de la branche de l'aide à domicile telles que l'UNA et l'ADMR), et suit attentivement ce projet.
- Également en fin d'année 2024, le Département de la Loire-Atlantique a lancé les travaux sur la mise en place d'une **plateforme des métiers de la petite enfance** en lien avec la Caisse des allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique et France Travail.
 - Cette plateforme associera la Région, avec la Caisse des allocations familiales (CAF) 44, le Département, France Travail, la Direction départementale de l'économie, du travail et des solidarités (DDETS), l'ATDEC, les villes de Nantes et de Saint-Nazaire et les fédérations employeurs de la petite enfance.
 - Cette instance s'inscrit en lien avec les priorités du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) de la Loire-Atlantique.

- A partir de janvier 2024, la Région a travaillé en collaboration avec l'ANFH Pays de la Loire, France Travail et Retravailler dans l'Ouest sur **la mise en place d'une action de formation au titre professionnel d'agent de service médico-social (TP ASMS) sur le territoire de Baugé-en-Anjou (49), via le dispositif 1 emploi = 1 formation**.



Figure 30 : Carte de la Région du Baugeois Vallée

- Ce projet de développement de cette offre de formation poursuivait l'objectif de **répondre aux tensions de recrutement importantes exprimées par les employeurs de ce territoire**, parmi lesquels l'Établissement de santé Baugeois-Vallée (ESBV).
 - Un total de **10 intentions d'embauche** a été exprimé sur ce territoire par des employeurs du secteur public et associatif.
 - Fortement impliqué dans ce projet, l'ESBV a participé aux étapes de sélection des candidats.
- L'attestation de démarrage de la formation a été réalisée en novembre 2024 pour 10 candidats. La formation est ainsi dispensée par l'organisme de formation Retravailler dans l'Ouest et l'ESBV met à disposition son plateau technique.

Pour la première fois en 2024, la DREES publie des données sur les trajectoires des professionnels en travail social sur les neuf premières années d'exercice. Plusieurs constats sont mis en avant au niveau national :

- Parmi les éducateurs spécialisés ayant débuté leur carrière professionnelle en 2011-2012, **51% d'entre eux exercent encore cette profession en 2020-2021** ;
- Parmi les assistants de service social (ASS) ayant commencé leur carrière professionnelle en 2011-2012, **seulement 37% exercent toujours cette profession neuf ans plus tard**.

- Pour les conseillers en économie sociale familiale, ils sont **uniquement 36% à exercer cette profession neuf années plus tard** ;
- Parmi les moniteurs-éducateurs en commencement de carrière en 2011-2012, **31% seulement exercent toujours en tant que tel en 2020-2021** ;
- Enfin, **seulement 29% des éducateurs de jeunes enfants ayant débuté leur carrière professionnelle en 2011-2012 le sont encore neuf ans plus tard.**

Source : DREES, *Les trajectoires de carrière des professionnels du social en 2021.*

Mesure 13 : Simplifier et fluidifier l'accès à la formation tout au long de la vie (FTLV) et les reconversions professionnelles



- En 2024, la Région Pays de la Loire et Transitions Pro ont signé une convention qui les lie afin de **mener un travail commun pour garantir à un plus grand nombre de personnes en reconversion professionnelle d'accéder aux formations d'aide-soignant et de soins infirmiers.**
 - Cette convention s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des demandes de projets de reconversion professionnelle constatée en 2023, et les besoins importants de professionnels formés sur ces deux métiers.
- Cet accord poursuit l'objectif **d'accompagner, à titre expérimental, les salariés du secteur privé dans leur projet de reconversion professionnelle et sécuriser leur parcours à la fois par un financement de leur formation et à la fois par un maintien de leur rémunération.**
 - **L'association Transitions pro s'engage à financer la rémunération selon les règles établies par France Compétences de :**
 - L'année de formation d'aide-soignant ;
 - La première année de formation d'infirmier en s'assurant de mobiliser d'autres dispositifs de formation professionnelle, et en s'associant avec d'autres partenaires tels l'OPCO santé et les employeurs du secteur.
 - Concernant les deuxième et troisième années de formation en soins infirmiers, elles devront être réalisées dans le cadre d'un **contrat d'alternance ou dans le cadre d'une convention avec OPCO Santé.**
 - **La Région s'engage, quant à elle, à prendre en charge la totalité des coûts de formation** pour les salariés en reconversion professionnelle* dans le cadre de la subvention de fonctionnement allouée aux organismes conventionnés.
- Ce soutien est proposé, à titre expérimental, pour **des premières rentrées en 2024 et 2025** avec **un engagement sur les 3 ans de la formation en soins infirmiers.**
 - Cette expérimentation concerne :
- **Le maintien de la rémunération et le financement de la formation dans la limite de 150 parcours aides-soignants par an ;**
- **Le maintien de la rémunération et le financement de la formation dans la limite de 30 parcours infirmiers par année d'entrée en formation.**

**Le public concerné est celui des salariés du secteur privé en CDI ou CDD, éligibles au projet de transition professionnelle et bénéficiant d'une acceptation de la part de la commission paritaire Transitions Pro Pays de la Loire pour exclusivement des formations d'aide-soignant ou d'infirmier, dont l'organisme de formation est situé en Pays de la Loire.*



En 2024, 85 dossiers de transition professionnelle vers la formation d'aide-soignant ont été traités par Transitions pro et 65 d'entre eux ont été acceptés, soit un taux d'acceptation de 76%. **Parmi ces dossiers, 60 ont bénéficié d'un co-financement de la Région.**

Aussi, 10 dossiers de transition professionnelle vers la formation en soins infirmiers ont été traités par Transitions Pro, et 5 ont été acceptés. **Parmi eux, quatre ont fait l'objet d'un co-financement de la Région.**

Source : Transitions Pro, Etude 2024 sur les projets de formation visant les métiers de la santé.



Figure 31 : France VAE

- En 2024, **6 sessions de validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été mises en place** auprès des 206 candidats qui se sont présentés pour le diplôme d'Etat d'aide-soignant. Les taux de validation totale s'élèvent de 18% à 50% selon les sessions, et les taux de validation partielle se situent entre 43% à 68%.
 - Également sur cette même année, **5 sessions de validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été organisées sur le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture**, avec un total de 121 candidats. Les taux de validation totale de ces parcours oscillent entre 23% et 47% selon les sessions, et de 41% à 58% pour les validations partielles.
 - De même, **5 sessions de VAE ont été installées sur le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DE AES) entre février et novembre 2024** avec 132 candidats. Les taux de validation totale fluctuent entre 71% et 92% selon les sessions, et entre 4% et 18% pour les validations partielles.
 - Pour ce qui concerne les diplômes d'Etat de niveau post-bac, la DREETS Pays de la Loire relève :
 - **Pour le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (EJE), un total de 5 sessions a été mis en place** auprès de 142 candidats. Le taux de validation totale varie entre 46% et 58% selon les sessions, et le taux de validation partielle est compris entre 16% et 33%.
 - **Pour le Diplôme d'Etat du Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), deux sessions ont été installées en 2024** auprès de 13 candidats. Des taux de validation totale de 75% (session d'avril) et 67% (décembre) ont été enregistrés, ainsi que des taux de validation partielle respectivement égaux à 25% et 33%.
- Enfin, **une session a été mise en place en novembre 2024 pour le Diplôme d'Etat d'ingénieur social** pour un candidat. Celui-ci a validé son parcours VAE de façon complète.

Glossaire

- AES : accompagnant éducatif et social ;
- ALISFA : Branche professionnelle des acteurs du lien social et familial ;
- AMO : assistance à maîtrise d’ouvrage ;
- ANESF : Association nationale des étudiants sages-femmes ;
- ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier ;
- ARIFTS : Association régionale pour l’institut de formation en travail social ;
- ARML : Association régionale des missions locales ;
- ARS : Agence régionale de santé ;
- ASH : Agent de service hospitalier ;
- ASS : Assistant de service social ;
- CAFDES : certificat d’aptitudes aux fonctions de directeur d’établissement ou de service d’intervention sociale ;
- CAFERUIS : certificat d’aptitude aux fonctions d’encadrement et de responsable d’unité d’intervention sociale ;
- CAFOC : Centre académique de formation continue ;
- CDD : contrat à durée déterminée ;
- CDI : contrat à durée indéterminée ;
- CEFIEC : Comité d’entente des formations infirmières et cadres ;
- CESF : Conseiller en économie sociale et familiale ;
- CFA : Centre de formation d’apprentis ;
- CH : Centre hospitalier ;
- CHU : Centre hospitalier universitaire ;
- CNFPT : centre national de gestion de la fonction publique territoriale ;
- COS : contrat d’objectifs sectoriels ;
- CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale ;
- CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires ;
- DARES : Direction de l’animation de la recherche, des études et des statistiques ;
- DEFPA : Direction de l’emploi, de la formation professionnelle et de l’apprentissage ;
- DREES : Direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques ;
- DREETS : Direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités ;
- EFOP : Emploi, formation, orientation professionnelles ;
- EHPAD : Etablissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
- EJE : Educateur de jeunes enfants ;
- FHP : Fédération de l’hospitalisation privée ;
- FNESI : Fédération nationale des étudiants en sciences infirmières ;
- FNEK : Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie ;
- FTLV : Formation tout au long de la vie ;
- IFAP : Institut de formation d’auxiliaire puériculteur ;
- IFAS : Institut de formation d’aide-soignant ;

- IFSI : Institut de formation en soins infirmiers ;
- IFSS : Institut de formations sanitaires et sociales
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques ;
- MAS : Maison d'accueil spécialisée ;
- OPCO : Opérateur de compétences ;
- OPCA : Opérateur paritaire collecteur agréé ;
- PRO A : Promotion et reconversion par alternance ;
- SPRO : Service public régional de l'orientation ;
- SREFOP : Stratégie régionale de l'emploi, formation et orientation professionnelles ;
- SRFSS : Schéma régional des formations sanitaires et sociales ;
- TISF : Technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- VAE : Validation des acquis de l'expérience.

Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44 966 Nantes cedex 9
02 28 20 50 00
paysdelaloire.fr



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE